



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

www.infn.fr

Formation obligatoire

« Notaire nouvellement nommé » des 16 & 17 juin 2021

J O U R N E E D U M E R C R E D I 1 6 J U I N 2 0 2 1

- 8h45** **Ouverture de la session de visioconférence aux participants**
- 9h00 / 9h15** **Propos introductifs Me BASNIER, Notaire et Directeur du site INFN de Paris**
- 9h15 / 10h15** **Me Richard CRONE, Notaire honoraire**
*Statut (officier public, incompatibilités, publicité personnelle),
Confraternité (partage d'émoluments, relations avec les confrères, détention des minutes,
statut des échanges de lettres et courriels),
Production de l'acte authentique (structure, secret professionnel, solennité, réception de
l'acte authentique et de l'acte électronique).*
- 10h15 / 11h15** **Me Dominique GARDE, Président de la Caisse Centrale de Garantie**
Me Hervé SARAZIN, Comité Technique Régional de Contentieux
Rôle de la Caisse Centrale de Garantie et du Comité Technique de Contentieux
- 11h15 / 12h30** **Me Viviane BEUZELIN, Syndic de la chambre**
Mme Florence LIFCHITZ, Premier Vice Procureur près le Tribunal Judiciaire de Paris
*Gestion de la procédure disciplinaire par les instances professionnelles,
Le contrôle disciplinaire et les autorités de tutelle.*
- 14h00 / 15h30** **Mme Corinne ROGUEZ, Directrice de la déontologie, de la discipline et du
contrôle des offices à la chambre des notaires de Paris**
*Les inspections (nature des inspections, le contrôle des actes, le contrôle de gestion,
formation continue, entretiens annuels d'évaluation),
Le tarif et la taxe des actes notariés,
Les obligations légales et professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment de
capitaux.*



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

www.infn.fr

15h30 / 17h00 **Ministère de l'action et des comptes publics – TRACFIN**

Présentation de TRACFIN : quelles sont les missions, pouvoirs et moyens d'action en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Présentation du cadre législatif : quels sont les principes et obligations fixés par le Code Monétaire et Financier ? Quel est le rôle et les obligations du notaire dans ce dispositif ?

Présentation de typologie et critères d'alerte : comment identifier les situations à risque et quelle attitude à adopter par le notaire.

J O U R N E E D U J E U D I 1 7 J U I N 2 0 2 1

8h45 **Ouverture de la session de visioconférence aux participants**

9h00 / 12h30 **Nicolas BATAILLE, Patrice SOUCHON, Experts-comptables, Cabinet CTS**

Gestion de l'office, comptabilité notariale, tableau de bord.

14h00 / 17h00 **Nicolas BATAILLE, Expert-comptable Cabinet CTS,
Louis COQUILLETTE, Juriste Cabinet DELPEYROUX Avocats**

Les structures d'exercice professionnel des notaires : SCP, SEL, SPFPL, Sté pluriprofessionnelle d'exercice.